5 J'accède à mes rubriques



Mes factures

L'affichage se fait sur les factures à payer

Le bouton « **soldées** » vous permet de visualiser les factures soldées.

Un bouton vous permet de télécharger votre facture en PDF. Pour régler une ou plusieurs factures, vous devez

- > Cocher la ou les case(s) correspondante(s)
- > Cliquer sur « payer en ligne »



Mes documents

Dans cette rubrique vous retrouvez les documents que vous devez nous fournir. Pour transmettre un document > Cliquez sur son intitulé > Sélectionner le document souhaité au format PDF



Ma famille

Inscrivez / modifiez la liste des personnes qui composent votre famille et qui fréquentent la restauration scolaire.



J'ai des questions?

- Consulter les réponses aux «questions fréquentes» sur www.ardecherhonecoiron.fr
- > rubrique ARC'Pratique
- > restauration scolaire
- Contacter le service restauration scolaire dans l'espace famille
- > Cliquez sur le bouton « **contacter la structure**»
- > Remplir le formulaire de contact en choisissant le destinataire selon votre demande
- > Envoyer le message



POUR TOUT RENSEIGNEMENT

Communauté de communes Ardèche Rhône Coiron

Service Restauration Scolaire

157 Le Peyrou 07210 SAINT VINCENT DE BARRES 09 70 65 01 96

Antenne LE TEIL

04 75 50 07 07

resarepas@ardecherhonecoiron.fr



2023-2024

(RÉ) INSCRIPTIONS RESTAURATION SCOLAIRE



MON ESPACE FAMILLE

- 24/24h
- · Accès direct
- Inscriptions et réservations

FACTURES ET PAIEMENTS

- Paiement en ligne sécurisé
- Factures
 téléchargeables

TARIFS INCHANGÉS

 Selon votre quotient familial

Accès à l'espace famille

www.ardecherhonecoiron.fr

- > rubrique ARC'Pratique
- > restauration scolaire

https://espacefamille.aiga.fr/11695482

Aubignas, Baix, Cruas, Le Teil, Meysse, Rochemaure, Saint-Bauzile, Saint-Lager-Bressac, Saint-Martin-sur-Lavezon, Saint-Symphorien-sous-Chomérac, Saint-Thomé et Saint-Vincent-de-Barrès

Je n'ai pas de compte sur l'espace famille

Rendez-vous sur

www.ardecherhonecoiron.fr

- > Rubrique ARC'Pratique
- > restauration scolaire **OU SUR**

https://espacefamille.aiga.fr/11695482



Utiliser le navigateur Chrome

Créez un compte en saisissant l'ensemble des informations demandées :

- ✓ Création de la « famille »
- ✓ Création d'un « parent »
- ✓ Récapitulatif et confirmation
- > Cliquez sur Confirmer votre compte
- > Créez votre mot de passe comportant au moins 8 caractères (Une majuscule, une minuscule et un chiffre)

J'ai un compte sur l'espace famille

Je me connecte www.ardecherhonecoiron.fr

- > Rubrique ARC'Pratique
- > restauration scolaire

OU SUR https://espacefamille.aiga.fr/11695482



Le mot de passe reste le même que l'année dernière

Je pense à mettre à jour mes informations personnelles (adresse, téléphone...)

Je m'inscris ou je me réinscris



Cliquez sur « MES INSCRIPTIONS »

La liste des personnes de votre famille fréquentant la restauration

scolaire s'affiche:

- > Choisir la personne concernée
- > Cliquez sur « Nouvelle inscription »
- > Choisir le type d'inscription



Cliquez sur « CONSULTER LES **RÉSERVATIONS** »

INSCRIPTION EN RÉGULIER - de 1 à 4 jours fixes par semaine

- > Choisir des jours fixes dans la semaine type
- > Enregistrer



Les jours choisis dans ce planning type restent fixes pour l'année scolaire entière.

Ils seront reportés sur l'année complète.

et/ou INSCRIPTION OCCASIONNELLE

Pour les fréquentations occasionnelles, l'inscription doit être effectuée dans les délais suivants et au plus tard:

- Le lundi avant 12h pour les repas de jeudi et/ou vendredi
- Le jeudi avant 12h pour les repas de la semaine suivante : lundi et/ou mardi

REPAS SANS RESERVATION / HORS DELAIS

Pour tout repas pris sans réservation ou hors délais, il sera appliqué un tarif majoré.

• Vous êtes dans une autre situation? Contactez le service restauration scolaire

Je transmets les documents et informations nécessaires



Chargement de vos pièces justificatives dans la rubrique « MES DOCUMENTS »

Dans cet espace vous téléchargez vos documents : ✓ Justificatif le plus récent de votre quotient

familial (CAF*, MSA ou feuille d'impôts n-1)

* de moins de 3 mois



Sans transmission de ce document votre dossier sera considéré comme incomplet les repas consommés seront facturés au tarif le plus haut.

L'inscription au service restauration scolaire vaut pour acceptation du réglement intérieur (consultable dans la rubrique Mes Documents)

Vous pouvez également compléter et retourner une fiche d'inscription au service de restauration collective.

Les fiches d'inscriptions sont disponibles sur www. ardecherhonecoiron.fr et sur demande auprès du service de restauration collective et/ou votre commune.